

# Services sociaux – 700

## Centres d'accueil, d'aide, CLSC– 701

### **Famille monoparentale : choix de la personne ou du foyer (1975)**

Que s'il soit nécessaire de placer un enfant, le parent ait la possibilité de choisir, en collaboration avec le Centre des services sociaux, la personne ou le foyer qui accueillera son enfant.

### **Foyers d'accueil : création plus nombreuse (1976)**

De permettre la création plus nombreuse de foyer de groupe.

### **CLSC : expansion (1977)**

Que le gouvernement du Québec se prononce clairement sur l'avenir du réseau des CLSC et qu'il se préoccupe prioritairement des régions défavorisées en ressources santé et organisation communautaire.

### **Femmes maltraitées : centres de dépannage (1978)**

Que les centres de dépannage soient plus nombreux et répartis dans chaque région administrative et qu'ils fonctionnent 24 heures par jour pour venir en aide aux femmes maltraitées.

### **Centres d'accueil pour personnes âgées : aménagement (1978)**

De corriger cette situation déplorable le plus rapidement possible en aménageant dans les centres d'accueil pour personnes âgées un plus grand nombre de chambres individuelles de dimension raisonnable.

### **Mesures concernant les Calacs (1980)**

Que le ministère des Affaires sociales prenne immédiatement les mesures pour :

- Assurer le maintien des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel comme organismes autonomes;
- Permettre le versement de subventions permanentes aux Calacs afin de garantir un fonctionnement efficace;
- Favoriser une grande publicité au sujet des Calacs;
- Multiplier les centres d'aide aux victimes de viol dans la province.

### **Politique pour centres pour femmes victimes de violence (1984)**

Nous demandons au ministre des Affaires sociales d'établir une politique globale de fonctionnement et un mode de financement pour l'ensemble des centres d'hébergement et centres de jour pour les femmes victimes de violence.

## Services sociaux – 700

### **Aide aux femmes violentées (1984)**

Nous demandons au gouvernement du Québec de venir en aide aux femmes violentées autant sur le plan physique et moral par un plan d'ensemble mis en œuvre par tous les intervenants du réseau des affaires sociales et de la justice.

### **Personnes âgées : qualité de vie dans les centres d'accueil (1990)**

Que la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec se préoccupe des conditions de vie des personnes âgées en foyer d'accueil; qu'elle augmente les budgets des centres d'accueil pour l'embauche de personnel afin d'assurer attention, soins et sécurité aux bénéficiaires.

### **Résidence de personnes âgées (1990)**

Que la ministre de la Santé et des Services sociaux rende obligatoire :

- L'obtention d'un permis pour l'ouverture de sa résidence à plus de 3 personnes;
- Une visite mensuelle imprévue d'une travailleuse sociale ou d'un travailleur social afin de vérifier, entre autres choses, les conditions d'hygiène et de degré de satisfaction des deux parties;
- Une évaluation annuelle, auprès des deux parties, sur l'ensemble de la situation pour le renouvellement du permis d'opération.

### **Maison des personnes âgées (1990)**

Que les gouvernements provincial et municipal accordent une aide afin de transformer des maisons déjà existantes dans nos milieux pour permettre à nos personnes âgées de demeurer dans leur paroisse.

### **Nourriture « liaison froide » dans les centres d'accueil (1995)**

Nous demandons aux régies régionales de la Santé et des Services sociaux de renoncer au projet d'établir la « liaison froide » dans les centres d'accueil et de maintenir les cuisines traditionnelles.

### **Résidences privées pour personnes âgées : émission d'un permis (1997)**

Nous demandons au ministère de la Santé et des Services sociaux de réglementer les résidences privées pour personnes âgées en permettant aux municipalités d'émettre des permis annuels aux personnes intéressées et qu'il y ait un suivi sans préavis.

### **Centre d'hébergement : appellation « résidante-résidant » (2000)**

Nous demandons à la ministre de la Santé et des Services sociaux de remplacer le terme « usagère-usager » par celui de « résidante-résidant » pour les personnes vivant en centre d'hébergement.

## Services sociaux – 700

### **Heures d'ouverture dans les CLSC (2003)**

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux l'instauration de la semaine de 84 heures d'ouverture, 7 jours sur 7, dans tous les CLSC, et qu'un médecin soit présent durant ces heures d'ouverture.

### **Bail en foyer d'hébergement (2004)**

Nous demandons au gouvernement du Québec et à la Régie du logement de modifier le bail des foyers d'hébergement pour personnes âgées et/ou en perte d'autonomie afin de traiter distinctement les frais pour le foyer, les services et les repas.

### **Personnes âgées : résiliation du bail (2005)**

Nous demandons au ministre de la Justice de modifier l'article 1974 du Code civil qui traite de la résiliation du bail par le locataire afin que le bail soit résilié le mois suivant le déménagement ou le décès lorsqu'il s'agit de personnes âgées ou en perte d'autonomie.

## Services sociaux – 700

### Services de garde – 702

#### **Information sur les programmes (1982)**

Que les deux paliers du gouvernement diffusent régulièrement de l'information sur les programmes offerts à la population (normes du travail, Régime de rentes du Québec, service de garde, etc.)

#### **Services de garde en milieu scolaire (1984)**

Que le ministre de l'Éducation incite les commissions scolaires à offrir un service de garde, sur une base annuelle, pour les enfants du cours primaire durant les journées pédagogiques et congés de fin de session. Le coût serait défrayé par les parents utilisant ce service.

#### **Services de garde : exonération financière (1985)**

Que l'Office des services de garde à l'enfance du Québec accorde l'exonération financière aux parents admissibles, et ce peu importe l'option de garde choisie.

#### **Services de garde en milieu familial (1985)**

Que l'Office des services de garde à l'enfance du Québec accorde une part plus grande des budgets au développement des services de garde en milieu familial en favorisant l'augmentation du nombre de places aux permis déjà existants et l'émission de nouveaux permis dans les régions qui en font la demande.

#### **Garderies : option de garde en milieu familial (1985)**

Que l'Afeas inclut dans toutes les recommandations déposées à ce jour concernant la garde des enfants, l'option de garde en milieu familial puisque répondant aux besoins variés des femmes au foyer ou au travail à l'extérieur.

#### **Services de garde : aide aux familles d'enfants handicapés (1989)**

Que la ministre de la Santé et des Services sociaux accorde plus d'aide aux familles qui gardent leur enfant handicapé à la maison : informations sur leurs droits, soutien par des professionnels, équipements, service de gardiennage par des personnes compétentes, amélioration du service répit dépannage offert dans le réseau des affaires sociales.

#### **Services de dépannage en cas de maladie (adoption 1992 - *reformuler en 2004*)**

Que les services de santé et les services sociaux du Québec, en cas de maladie de toutes personnes qui effectuent du travail au foyer non rémunéré auprès des enfants et des proches en perte d'autonomie, malades ou handicapés :

- offrent des services de dépannage et de remplacement pour les soins donnés par ces personnes à leurs proches;
- remboursent les coûts de remplacement, en cas d'absence de ces services.

## Services sociaux – 700

### **Service de garde : haltes répit et jardins d'enfants (adoption 1992 - reformuler en 2004)**

Nous demandons au ministre de l'Emploi, de la Solidarité et de la Famille de développer le réseau de halte-garderie et de jardins d'enfants afin de répondre aux besoins des travailleuses et travailleurs au foyer. La contribution financière demandée au parent sera établie en fonction des critères en vigueur dans les services de garde.

### **Crédit d'impôt remboursable pour frais de garde (adoption 1992 - reformuler en 2004)**

Nous demandons au ministre du Développement social du Canada de transformer la déduction pour frais de garde en crédit d'impôt remboursable.

### **Violence faites aux femmes : formation enseignants (es) (1994)**

Nous demandons au ministre de l'Éducation de modifier la formation universitaire des enseignants et enseignantes et la formation collégiale des futurs (es) éducateurs et éducatrices en garderie, en instaurant un cours de trente (30) heures pour les rendre aptes à éduquer les enfants sur les questions des rapports hommes femmes et sur le phénomène de la violence.

### **Service de garde : décentralisation régionale (adoption 1995)**

Nous demandons au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille de décentraliser, en faveur des régions, les bureaux d'aide financière pour les services de garde.

### **Remaniement de la grille de calcul pour l'aide financière en service de garde (1995)**

Nous demandons à l'Office des services de garde à l'enfance du Québec de remanier sa grille de calcul afin de la rendre cohérente, compréhensible et applicable à tous.

### **Gardiennes d'enfants à domicile : reçus d'impôt (1997)**

En conséquence, nous demandons au gouvernement provincial d'inclure dans la politique familiale que les gardiennes à domicile, peu importe si elles ont un lieu de parenté avec le ou les enfants, aient les mêmes droits et privilèges que les autres gardiennes en garderie.

### **Pénurie de place en garderie (2002)**

Nous demandons à la ministre de la Famille et de l'Enfance de permettre aux garderies d'ouvrir des places non subventionnées à 22\$ par jour pour les parents qui désirent utiliser les crédits d'impôt pour les services de garde en garderie privée et ce, dans les plus brefs délais.

## Services sociaux – 700

### **Politique d'admission dans les centres de la petite enfance (CPE) (2002)**

Nous demandons à la ministre de la Famille et de l'Enfance que les critères de recevabilités établis par la politique d'admission dans les CPE donnent la priorité aux familles à faibles revenus et à celles qui ont des besoins plus urgents.

### **Composition du conseil d'administration d'un centre de la petite enfance (CPE) (2002)**

Nous demandons à la ministre de la Famille et de l'Enfance que la politique d'admission des CPE soit administrée par des parents qui bénéficient des services des CPE, mais aussi qu'il y ait place, au sein du conseil d'administration, pour une ou deux personnes neutres.

### **Service de garde : amélioration du réseau (adoption 2003)**

Nous demandons au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille:

- de compléter, le plus rapidement possible, le réseau des services de garde en s'assurant qu'au moins 75 % des places se retrouvent dans les centres de la petite enfance (CPE);
- d'ouvrir les nouvelles places surtout en milieu familial ;
- d'intégrer les haltes garderies au réseau public des services de garde;
- de moduler la contribution parentale aux services de garde en fonction du revenu familial, ce qui implique que les familles dont le revenu est au-dessus de la moyenne contribuent davantage au financement des services.

### **Crédit d'impôt remboursable pour frais de garde (2004)**

Nous demandons au ministre du Développement social du Canada de transformer la déduction pour frais de garde en crédit d'impôt remboursable.

### **Mesures économiques, sociales et fiscales (2021)**

Nous demandons de maintenir et renforcer l'accès aux services de garde universels, de qualité et gratuits.

## Services sociaux – 700

### Personnes handicapées – 703

#### **Enseignement aux enfants handicapés (1974)**

D'insérer, au sein d'une loi scolaire actuelle, un service d'enseignement ambulancier permettant à des professeurs spéciaux de dispenser des cours à domicile afin que ces enfants défavorisés puissent s'instruire et par le fait même se fixer un but quelconque dans la vie.

#### **Handicapés visuels : dressage de chiens (1975)**

Qu'on subventionne la mise sur pied d'une école provinciale de dressage de chiens guides pour aveugles.

#### **Handicapés visuels : professeurs (1975)**

Pour la formation des professeurs spécialisés dans l'éducation des aveugles, si possible choisir ces professeurs parmi les handicapés visuels.

#### **Handicapés visuels : accessibilité des écoles spécialisées (1975)**

Qu'on rende les écoles spécialisées plus accessibles.

#### **Handicapés visuels : application des recommandations du comité Girard (1975)**

On recommande l'application des principales recommandations du comité d'étude Girard dans les plus brefs délais.

#### **Handicapés : endroits publics (1976)**

D'intervenir auprès des autorités concernées afin qu'elles aménagent les endroits publics de manière à en permettre l'accès et l'usage aux handicapés.

#### **Handicapés : intégration sociale (1976)**

D'entreprendre une campagne de sensibilisation de la masse aux problèmes que rencontrent les handicapés afin de vaincre les préjugés empêchant l'intégration sociale de ces personnes.

#### **Handicapés : transport en commun (1976)**

Qu'on mette sur pied un système de transport en commun adapté à leur condition et leur permettant de se déplacer en toute sécurité et à un coût raisonnable.

#### **Handicapés gardés par des assistés sociaux (1979)**

Que les assistés sociaux qui sont reconnus comme foyers d'accueil pour personnes handicapées puissent conserver le montant total de leur allocation.

## Services sociaux – 700

### **Handicapés : logements (1979)**

Que la Société d'habitation du Québec prévoit au plus tôt, dans son plan de développement, un certain nombre de logements pour handicapés physiques. Devant l'urgence de la situation, nous pensons que tout au moins un certain nombre de logements actuels pourraient être réaménagés pour répondre aux nombreuses demandes.

### **Handicapés : foyers de groupes (1979)**

Que soient fondés des foyers de groupes pour accueillir les handicapés physiques ou mentaux selon les besoins du milieu et que le gouvernement subventionne de tels foyers.

### **Assurance-vie : discrimination envers les handicapés (1980)**

Que le gouvernement prenne entente avec les compagnies d'assurance-vie afin qu'elles assurent sans discrimination tous les handicapés, quels que soient leur âge et leur condition et ce, en considération des droits de la personne.

### **Services de garde : aide aux familles d'enfants handicapés (1989)**

Que la ministre de la Santé et des Services sociaux accorde plus d'aide aux familles qui gardent leur enfant handicapé à la maison : informations sur leurs droits, soutien par des professionnels, équipements, service de gardiennage par des personnes compétentes, amélioration du service répit dépannage offert dans le réseau des affaires sociales.

### **Logements personnes handicapées (1990)**

Nous demandons aux Afeas locales d'accentuer leurs actions afin de sensibiliser les élus municipaux sur l'importance de rendre accessibles aux personnes handicapées les locaux servant aux loisirs.

### **Logements personnes handicapées (1990)**

Nous demandons aux conseils municipaux :

- De s'occuper activement des besoins d'hébergement des personnes handicapées de la communauté;
- De réserver un certain nombre de logements dans les projets d'habitation à loyer modéré.

### **Logements adaptés personnes handicapées (1990)**

Nous demandons au Protecteur du citoyen (ombudsman), à la Commission des droits de la personne, aux instances gouvernementales concernées, d'accélérer le traitement des dossiers d'aménagement de logements adaptés pour personnes handicapées.



## Services sociaux – 700

### **Allocations de soutien aux enfants (1992)**

Que le ministre des Affaires sociales verse une allocation à toutes les familles qui s'occupent de leurs enfants handicapés.

### **Rampes d'accès (1995)**

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux de faire respecter la Loi pour que tous les CHSLD (Centres d'hébergement et de soins de longue durée) soient munis de rampes d'accès pour la sécurité des bénéficiaires.

### **Crédits d'impôt pour soins aux proches (adoption 1998 - reformuler en 2004)**

Que les gouvernements du Canada et du Québec accordent des crédits d'impôts remboursables aux personnes qui effectuent du travail non rémunéré auprès de leurs proches en perte d'autonomie, malades ou handicapés.

### **Rémunération pour les soins aux enfants handicapés (adoption 2001 - reformuler en 2004)**

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux d'instaurer un système d'indemnisation accordé aux parents permettant de couvrir les frais des soins particuliers nécessaires pour un enfant de moins de 18 ans atteint d'une déficience physique ou mentale grave et prolongée sur une même base que si la déficience avait été occasionnée à la suite d'un accident de la route ou d'un acte criminel. Si l'un ou l'autre des parents assume les soins à l'enfant, il pourrait garder ce montant.

### **Prestation universelle pour aide aux proches (adoption 1992, 1998 et 2001 - reformuler en 2004)**

Nous demandons au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec d'instaurer un système de prestation hebdomadaire minimale basée sur les normes du travail, équivalente à 70 % du salaire horaire minimum (7,45 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2004) calculée pour 40 heures, soit 208,60 \$ par semaine (70 % X 7,45 \$/h. X 40 h.) et versée aux aidantes et aidants pour le travail effectué auprès des proches en perte d'autonomie, malades ou atteints d'une déficience physique ou mentale grave et prolongée.

### **Rémunération pour les soins aux personnes ayant un handicap grave (2005)**

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux d'instaurer un système d'indemnisation accordé aux parents afin de reconnaître la surcharge de travail et de couvrir les frais relatifs aux soins nécessaires pour leur enfant mineur ou majeur atteint d'une déficience physique ou mentale grave et prolongée sur une base que si la déficience avait été occasionnée à la suite d'un accident de la route ou d'un acte criminel. Si l'un ou l'autre des parents assume les soins à l'enfant, ce montant lui sera alors versé.

# Services sociaux – 700

## Personnes âgées – 704

### **Personnes âgées : maintien à domicile (1989)**

Que la ministre de la Santé et des Services sociaux favorise le maintien à domicile des personnes âgées et qu'elle accorde de l'aide aux familles qui gardent des personnes âgées à la maison : soutien par des professionnels, équipements, services de gardiennages (répit dépannage).

### **Personnes âgées : qualité de vie dans les centres d'accueil (1990)**

Que la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec se préoccupe des conditions de vie des personnes âgées en foyer d'accueil; qu'elle augmente les budgets des centres d'accueil pour l'embauche de personnel afin d'assurer attention, soins et sécurité aux bénéficiaires.

### **Résidence de personnes âgées (1990)**

Que la ministre de la Santé et des Services sociaux rende obligatoire :

- L'obtention d'un permis pour l'ouverture de sa résidence à plus de 3 personnes;
- Une visite mensuelle impromptue d'un travailleur ou d'une travailleuse sociale afin de vérifier entre autres choses les conditions d'hygiène et le degré de satisfaction des deux parties;
- Une évaluation annuelle, auprès des deux parties, sur l'ensemble de la situation pour le renouvellement du permis d'opération.

### **Loi protection des personnes âgées (1990)**

Que les instances concernées adoptent une loi et l'appliquent sans délai pour protéger les personnes âgées contre les abus physiques et psychologiques.

### **Maison des personnes âgées (1990)**

Que les gouvernements provincial et municipal accordent une aide afin de transformer des maisons déjà existantes dans nos milieux pour permettre à nos personnes âgées de demeurer dans leur paroisse.

### **Boîtes vocales et personnes âgées (1994)**

Nous demandons à l'Afeas :

- De s'opposer avec fermeté et diligence au projet du ministre responsable du perfectionnement des ressources humaines (Honorable Lloyd Axworthy) de dispenser les services aux personnes âgées au moyen de boîtes vocales, en lui substituant à des personnes pour répondre aux demandes touchant la sécurité du revenu.
- D'inciter les membres à se joindre à d'autres organismes régionaux ou locaux pour prendre certaines initiatives en ce sens (visites aux députés, lettres, pétitions, etc.).

## Services sociaux – 700

### **Rampes d'accès (1995)**

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux de faire respecter le Loi pour que tous les CHSLD (Centre d'hébergement et de soins de longue durée) soient munis de rampes d'accès pour la sécurité des bénéficiaires.

### **Résiliation de bail pour personnes âgées (2001)**

Nous demandons au ministre de la Justice d'amender l'article 1974 du Code civil du Québec afin qu'il y ait résiliation de plein droit et avec un préavis d'un mois dès qu'une ou un locataire peut démontrer son incapacité à occuper un logement seul et qu'elle ou il sera hébergé en Centre d'hébergement et de soins de longue durée, en résidence privée ou en ressource intermédiaire.

### **Bail en foyer d'hébergement (2004)**

Nous demandons au gouvernement du Québec et à la Régie du logement de modifier le bail des foyers d'hébergement pour personnes âgées et/ou en perte d'autonomie afin de traiter distinctement les frais pour le foyer, les services et les repas.

### **Personnes âgées : résiliation du bail (2005)**

Nous demandons au ministre de la Justice de modifier l'article 1974 du Code civil du Québec qui traite de la résiliation du bail par le locataire afin que le bail soit résilié le mois suivant le déménagement ou le décès lorsqu'il s'agit de personnes âgées ou en perte d'autonomie.

### **Résidences pour personnes âgées: contrôle (2010)**

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec d'assurer un contrôle optimal de la quantité et de la qualité des soins et des services donnés dans tous les milieux d'hébergement pour personnes âgées afin de garantir leur santé, leur sécurité et leur dignité.

### **Résidences pour personnes âgées: visites d'appréciation (2010)**

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec que le nombre de visites d'appréciation des services dans toutes les résidences pour personnes âgées, soit intensifié à un minimum de 3 ou 4 visites annuelles, et ce, toujours sans préavis.

### **Exonération des frais de services (2014)**

Nous demandons qu'un programme d'exonération soit établi en fonction des revenus disponibles des bénéficiaires pour tout frais de prestation de soins de santé facturés par les résidences privées de personnes âgées.

## Services sociaux – 700

### **Préparation des médicaments (2014)**

Nous demandons que les pharmaciennes et les pharmaciens aient l'obligation de préparer les médicaments prescrits en dosettes pour les clientèles en perte d'autonomie et celles éprouvant des problèmes de santé mentale.

## Services sociaux – 700

### Divers – 709

#### **Foyers de transition (1974)**

Que le taux quotidien de la pension accordé au foyer de transition soit majoré et que le gouvernement soit vigilant à ce que ce taux soit ajusté selon l'augmentation du coût de la vie.

#### **Éligibilité au poste de représentant des usagers sur les services de santé et services sociaux (1980)**

Que le ministère des Affaires sociales modifie les articles 50-51 et le règlement 1.2, chapitre 48 de la Loi 65 sur les Services de santé et Services sociaux en enlevant cette exigence (être usager d'un établissement public de santé pour être éligible au poste de représentant des usagers) afin de permettre à plus de personnes de voter et de poser leur candidature au poste de représentant d'usagers.

#### **Commissaire aux plaintes en santé et services sociaux : élargissement des fonctions (2000)**

Nous demandons au gouvernement du Québec d'élargir les fonctions actuelles de la Commissaire aux plaintes afin que la Loi lui reconnaisse expressément le mandat de veiller, par toutes mesures appropriées, au respect des utilisatrices et utilisateurs, en conformité avec les lignes directrices énoncées à son article 3, ainsi que des droits qui lui sont reconnus par la Loi.

#### **Commissaire aux plaintes en santé et services sociaux : rôle de surveillance (2000)**

Nous demandons au gouvernement du Québec d'attribuer à la Commissaire aux plaintes expressément un rôle de surveillance du bon fonctionnement de l'ensemble du régime des plaintes institué par la Loi.

#### **Commissaire aux plaintes en santé et services sociaux : interventions auprès du réseau (2000)**

Nous demandons au gouvernement du Québec de prévoir, qu'outre sa fonction principale qui consiste à examiner, au dernier palier, les plaintes des utilisatrices et utilisateurs, selon un mode non contradictoire, la Commissaire aux plaintes effectue, à sa seule initiative et généralement selon le même mode privé que celui de l'examen des plaintes des utilisatrices et utilisateurs, des interventions particulières auprès des instances reconnues du réseau.

#### **Commissaire aux plaintes en santé et services sociaux : interventions sans plainte (2000)**

Nous demandons au gouvernement du Québec de permettre à la Commissaire aux plaintes d'exercer ce pouvoir exceptionnel d'intervention, si elle le juge à propos lorsqu'elle a des motifs de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a été lésé

## Services sociaux – 700

ou pourrait vraisemblablement l'être par la conduite d'une instance du réseau ou de l'une de ses réseaux

### **Pénurie de logements à prix modique au Québec (2023)**

Nous demandons que la Fédération des Caisses Desjardins du Québec fasse construire des coopératives de logements pour les moins bien nantis de la société, tout en continuant sa mission d'aider ses membres et ses clients et clientes.